



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DOW CHEMICAL CANADA ULC

Nom du produit: DOWSIL™ CE-8411 Émulsion Lisse Plus

Date de création: 11/18/2024

Date d'impression: 01/02/2025

DOW CHEMICAL CANADA ULC vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: DOWSIL™ CE-8411 Émulsion Lisse Plus

Autres moyens d'identification: Donnée non disponible

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées: cosmétique

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

DOW CHEMICAL CANADA ULC
#2400, 215 - 2ND STREET S.W.
CALGARY AB T2P 1M4
CANADA

Information aux clients:

800-258-2436
SDSQuestion@dow.com

NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Contact d'urgence 24 heures sur 24 (urgences liées au transport seulement): 1-800-424-9300

Personne-ressource locale en cas d'urgence (urgences liées au transport seulement): 1-800-424-9300

Contact d'urgence 24 heures sur 24: 1-989-636-4400

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification dangereuse

Ce produit est dangereux selon les critères du Règlement sur les produits dangereux (HPR) comme implémenté sous le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS 2015).

Irritation cutanée - Catégorie 2

Irritation oculaire - Catégorie 2A

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement: **ATTENTION!**

Dangers

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence

Prévention

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage et/ou une protection auditive.

Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 Si exposé ou concerné: consulter un médecin et/ou une assistance médicale.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin et/ou des soins médicaux.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

ENTREPOSAGE

P405 Garder sous clef.

Élimination

P501 Éliminer le contenu et/ou récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Donnée non disponible

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique: Émulsion de silicone

Ce produit est un mélange.

Nom Chimique	Dénomination courante et synonyme	Numéro de registre CAS	Concentration (p/p)
Silicone-polymère polyglycol,	DiMe Siloxane-Polyglycol	1253692-80-6	>= 48.0 - <= 57.0 %

alkylamine-term.	Block Copolymer, (Propylglycidyl Ether with Alkylamine)- terminated		
Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane	Sorbitan monolaurate, ethoxylated	9005-64-5	>= 1.5 - <= 3.5 %
2-butyloctane-1-ol	2-butyloctan-1-ol	3913-02-8	<= 3.0 %
acide lactique	acide lactique	50-21-5	>= 0.1 - <= 1.4 %
Octaméthylcyclotétrasiloxane	octamethylcyclotetrasilox ane; octaméthylcyclotétrasilox ane; D4	556-67-2	>= 0.02 - <= 0.47 %

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux:

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer ; consulter un médecin.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement le produit en lavant la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Ce faisant, retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un professionnel de la santé en cas d'irritation ou d'éruption cutanée. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Jeter les articles ne pouvant pas être décontaminés, y compris les articles en cuir tels que chaussures, ceintures et bracelets de montre. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible dans la zone de travail.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau; après 5 minutes de rinçage, enlever les verres de contact et continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin sans délai, de préférence un ophtalmologiste. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible immédiatement.

Ingestion: En cas d'ingestion, consulter un médecin. Ne pas faire vomir à moins que cela ne soit recommandé par le personnel médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins: Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Un contact cutané peut aggraver une dermatite préexistante.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre chimique sèche. Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: Aucun(e) à notre connaissance..

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Oxydes de silicium. Oxydes d'azote (NO_x).
Formaldéhyde. Oxydes de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé..

Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.. Évacuer la zone.. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement.. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.

Équipements de protection particuliers des pompiers: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.. Utiliser un équipement de protection individuelle..

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Utiliser un équipement de protection individuelle. Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

Précautions pour la protection de l'environnement: N'évacuez pas le produit dans l'environnement aquatique au-dessus des niveaux réglementaires définis. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Enlever avec un absorbant inerte. Nettoyez les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de

confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. LES RECIPIENTS VIDES PEUVENT ÊTRE DANGEREUX. Ils contiennent des résidus du produit. Suivre les indications portées sur les FICHES DE DONNEES DE SECURITE et les étiquettes même si les récipients sont vides.

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Conditions de stockage sûres: Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts.
Matériaux inappropriés pour les conteneurs: Aucun(e) à notre connaissance.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Si des limites d'exposition existent, elles sont indiquées ci-dessous. Si aucune limite d'exposition n'est affichée, alors, aucune valeur n'est applicable.

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

Composant	Réglementation	Type de liste	Valeur
Octaméthylcyclotérasiloxane	US WEEL	TWA	10 ppm

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains: Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel ("latex"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Éviter de porter des gants en: Alcool polyvinylique ("PVA").

AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés,

exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Autre protection: Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, pour une manipulation à température élevée sans ventilation suffisante, utiliser un appareil de protection respiratoire filtrant homologué.

Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre anti-gaz contre les vapeurs organiques.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Etat physique	liquide visqueux
	Couleur	blanc
Odeur		légère
Seuil olfactif		Donnée non disponible
pH		3.5
Point de fusion/point de congélation		
	Point/ intervalle de fusion	Donnée non disponible
	Point de congélation	Donnée non disponible
Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition		
	Point d'ébullition (760 mmHg)	> 35 °C
Point d'éclair		coupelle fermée >100 °C
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)		Donnée non disponible
Inflammabilité		
	Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
	Inflammabilité (liquides)	Donnée non disponible
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		
	Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
	Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Tension de vapeur		Donnée non disponible
Densité de vapeur relative		
	Densité de vapeur relative (air = 1)	Donnée non disponible

Densité et / ou densité relative**Densité relative (eau = 1)** 1.0**Solubilité(s)****Hydrosolubilité** Donnée non disponible**Coefficient de partage : n-octanol/eau (valeur logarithmique)** Donnée non disponible**Température d'auto-inflammation** Donnée non disponible**Température de décomposition** Donnée non disponible**Viscosité cinématique** 10000 mm²/s à 25 °C**Propriétés explosives** Non explosif**Propriétés comburantes** La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.**Poids moléculaire** Donnée non disponible**Caractéristiques de la particule****Taille des particules** Non applicable

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Non classé comme danger de réactivité.

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses: Peut réagir avec les agents oxydants forts. Lorsqu'il est chauffé à des températures supérieures à 150° C (300° F) en présence d'air, le produit peut former des vapeurs de formaldéhyde. La manipulation en toute sécurité est possible en gardant les concentrations de vapeur dans la limite d'exposition professionnelle du formaldéhyde.

Conditions à éviter: Aucun(e) à notre connaissance.

Matières incompatibles: Éviter tous contacts avec les oxydants.

Produits de décomposition dangereux:

Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Formaldéhyde.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations toxicologiques apparaissent dans cette rubrique lorsque ces données sont disponibles.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Ingestion.

Toxicité aiguë (représente les expositions à court terme avec effets immédiats – aucun effet chronique ou différé connu sauf indication contraire)

Points équivalent de la toxicité aiguë:

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité aiguë par voie orale

Informations sur le produit:

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion peut entraîner une irritation à la bouche, à la gorge et au tractus gastro-intestinal.

Comme produit. La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Basé sur l'information pour le composant (s):
DL50, > 5,000 mg/kg Estimation

Informations pour les composants:

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Typique pour cette famille de produits. DL50, Rat, > 5,000 mg/kg Estimation

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

DL50, Rat, > 2,000 mg/kg Estimation Pas de mortalité à cette concentration.

2-butyl octane-1-ol

DL50, Rat, mâle, 12,930 mg/kg

acide lactique

DL50, Rat, femelle, 3,543 mg/kg

DL50, Rat, mâle, 3,543 mg/kg

Octaméthylcyclotétrasiloxane

DL50, Rat, mâle, > 4,800 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Informations sur le produit:

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Comme produit. La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Basé sur l'information pour le composant (s):
DL50, > 2,000 mg/kg Estimation

Informations pour les composants:

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Typique pour cette famille de produits. DL50, Lapin, > 2,000 mg/kg Estimation

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

DL50, Cochon d'Inde, > 3,000 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

2-butyloctane-1-ol

Selon les données provenant de composants similaires DL50, Lapin, > 2,000 mg/kg

acide lactique

DL50, Lapin, > 2,000 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

DL50, Rat, mâle et femelle, > 2,400 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

Toxicité aiguë par inhalation

Informations sur le produit:

Une brève exposition (quelques minutes) ne devrait pas provoquer d'effets nocifs. Les vapeurs du produit chauffé peuvent provoquer une irritation respiratoire.

Comme produit. La CL50 n'a pas été déterminée.

Informations pour les composants:

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

La CL50 n'a pas été déterminée.

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

CL50, Rat, mâle et femelle, 4 h, poussières/brouillard, > 5.1 mg/l OCDE ligne directrice 403 Pas de mortalité à cette concentration.

2-butyloctane-1-ol

La CL50 n'a pas été déterminée.

acide lactique

CL50, Rat, 4 h, poussières/brouillard, > 7.94 mg/l

Octaméthylcyclotétrasiloxane

CL50, Rat, mâle et femelle, 4 h, poussières/brouillard, 36 mg/l OCDE ligne directrice 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Informations sur le produit:

Basé sur l'information pour le composant (s):

Un bref contact peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation.

Informations pour les composants:

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

Basé sur des tests pour un matériau similaire:

Un bref contact peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

Un bref contact peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation.

2-butyloctane-1-ol

Un bref contact peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

acide lactique

Un bref contact peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Une exposition prolongée peut causer une irritation modérée ou sévère de la peau.

N'est pas classé corrosif pour la peau selon les directives DOT.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations sur le produit:

Basé sur l'information pour le composant (s):

Peut provoquer une irritation oculaire modérée.

Peut provoquer des lésions cornéennes modérées.

Informations pour les composants:

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

Basé sur des tests pour un matériau similaire:

Essentiellement non irritant pour les yeux.

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

Pour un ou des produits semblables:

Essentiellement non irritant pour les yeux.

2-butyloctane-1-ol

Peut provoquer une irritation oculaire légère et temporaire.

acide lactique

Le liquide peut provoquer une grave irritation aux yeux accompagnée de lésions cornéennes. Des brûlures à la cornée peuvent aussi se produire.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Essentiellement non irritant pour les yeux.

Sensibilisation

Pour la sensibilisation cutanée.

Non classé sur la base des informations disponibles.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Pour la sensibilisation cutanée.

Aucune donnée trouvée.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Informations pour les composants:

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

Pour la sensibilisation cutanée.

Aucune donnée trouvée.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

Pour la sensibilisation cutanée.

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais chez les humains.

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

2-butyloctane-1-ol

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

acide lactique

N'a pas révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Toxicité systémique pour certains organes cibles (Exposition unique)

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

2-butyloctane-1-ol

Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

acide lactique

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Danger par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Informations pour les composants:

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

2-butyloctane-1-ol

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

acide lactique

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Le produit n'est pas classé comme un danger d'aspiration en raison de l'insuffisance des données ; toutefois, les produits à faible viscosité peuvent être aspirés dans les poumons pendant l'ingestion ou le vomissement.

Toxicité chronique (représente les expositions à plus long terme avec des doses répétées entraînant des effets chroniques/différés – aucun effet immédiat connu sauf indication contraire)

Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées)

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

Aucune donnée trouvée.

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

2-butyloctane-1-ol

Pour un ou des produits semblables:

D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

acide lactique

D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:

Reins.

Foie.

Voies respiratoires.

Organes reproducteurs femelles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

Aucune donnée trouvée.

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

2-butyloctane-1-ol

Aucune donnée trouvée.

acide lactique

N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Les résultats d'une étude d'exposition par inhalation répétée de vapeur d'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) pendant 2 ans chez le rat mettent en évidence des effets (adénomes utérins bénins) au niveau de l'utérus des animaux femelles. Cette observation a été faite uniquement dans le cas de la dose d'exposition la plus élevée (700 ppm). Les études réalisées jusqu'à aujourd'hui n'ont pas permis de conclure que ces effets sont le résultat de processus biochimiques pertinents pour l'être humain. L'exposition répétée chez les rats au D4 entraîne une accumulation de protoporphyrine dans le foie. En l'absence d'information sur le mécanisme spécifique responsable de l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette observation pour l'être humain reste inconnue.

Tératogénicité

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

Aucune donnée trouvée.

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

2-butyloctane-1-ol

Aucune donnée trouvée.

acide lactique

N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

Aucune donnée trouvée.

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

Aucune donnée trouvée.

2-butyloctane-1-ol

Aucune donnée trouvée.

acide lactique

Aucune donnée trouvée.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents. Dans des études sur des animaux, s'est révélé une entrave à la fécondité.

Mutagénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

Aucune donnée trouvée.

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

2-butyloctane-1-ol

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

acide lactique

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques apparaissent dans cette rubrique lorsque ces données sont disponibles.

Toxicité

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

Avis d'expert

CE50, 48 h, > 100 mg/l

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, le produit est légèrement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 10 et 100 mg/L chez les espèces traitées les plus sensibles).

CL50, Danio rerio (poisson zèbre), Statique, 96 h, > 100 mg/l, OCDE ligne directrice 203

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CL50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en semi-statique, 96 h, > 100 mg/l

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

LE50, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Statique, 72 h, Taux de croissance, 58.84 mg/l, OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries

NOEC, boue activée, Statique, 14 Jrs, Taux respiratoires., 100 mg/l

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

NOEC, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en semi-statique, 21 jr, nombre de descendants, 10 mg/l

2-butyloctane-1-ol

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, le produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 0,1 et 1 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en semi-statique, 96 h, 0.48 mg/l, OCDE ligne directrice 203

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Statique, 48 h, 0.14 mg/l, OCDE Ligne directrice 202

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Statique, 72 h, Croissance, 2.1 mg/l, OCDE Ligne directrice 201

NOEC, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Statique, 72 h, Croissance, 0.38 mg/l, OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries

Selon les données provenant de composants similaires

CE0, boue activée, Statique, 3 h, >= 1,000 mg/l, OCDE Ligne directrice 209

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Selon les données provenant de composants similaires

NOEC, Daphnia magna (Grande daphnie), 21 jr, nombre de descendants, 14 µg/l

acide lactique

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en statique, 96 h, 130 mg/l, Méthode non spécifiée.

CL50, Poisson-lune (Iepomis macrochirus), Essai en statique, 96 h, 130 mg/l, Méthode non spécifiée.

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnies, Essai en statique, 48 h, 240 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

CE50r, Algues (selenastrum capricornutum), Essai en statique, 70 h, Taux de croissance, 3.5 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

NOEC, Algues (selenastrum capricornutum), Essai en statique, 70 h, Taux de croissance, 1.9 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries

CE50, 3 h, > 100 mg/l, OCDE Ligne directrice 209

Octaméthylcyclotétrasiloxane**Toxicité aiguë pour les poissons.**

Sur la base d'essais sur des produits comparables: la concentration aqueuse maximale estimée d'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) de la migration vers l'eau, à partir du produit tel qu'il est fourni, est inférieure au seuil sans effet établi D4 (<0,0079 mg / L) pour les organismes aquatiques .

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

En fonction des tests effectués pour le(s) produit(s) au sein de cette famille de produits :

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Persistence et dégradabilité**Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.**

Biodégradabilité: Aucune donnée trouvée.

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

Biodégradabilité: Le produit devrait être facilement biodégradable.

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: 62.5 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

2-butyloctane-1-ol

Biodégradabilité: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Biodégradation: 84 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

acide lactique

Biodégradabilité: Le produit devrait être facilement biodégradable.

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Biodégradation: 88 %

Durée d'exposition: 30 jr

Méthode: Méthode non spécifiée.

Demande chimique en oxygène: 0.9 mg/mg

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Biodégradabilité: La substance présente un potentiel de biodégradation très lente dans l'environnement, mais elle ne passe pas les essais OCDE/CEE de dégradation rapide.

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: 3.7 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 310

Stabilité dans l'eau (demi-vie)

Hydrolyse, DT50, 3.9 jr, pH 7, Température de demi-vie 25 °C, OCDE Ligne directrice 111

Potentiel de bioaccumulation

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

Bioaccumulation: Aucune donnée trouvée.

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

Bioaccumulation: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 1.23 - 3.86 Évalué par la relation structure-activité (SAR).

2-butyloctane-1-ol

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 5.5

Facteur de bioconcentration (FBC): 1.92 Estimation

acide lactique

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): -0.62

Facteur de bioconcentration (FBC): 3.2 Poisson Calculé.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Bioaccumulation: Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 6.49 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 12,400 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) Mesuré

Mobilité dans le sol

Silicone-polymère polyglycol, alkylamine-term.

Aucune donnée trouvée.

Monolaurate de poly (oxyéthylène) 20 sorbitane

Aucune donnée trouvée.

2-butyloctane-1-ol

Aucune donnée trouvée.

acide lactique

Coefficient de partage (Koc): < 20.9

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Coefficient de partage (Koc): 16596 OCDE ligne directrice 106

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination: NE PAS JETER À L'ÉGOUT, NI SUR LE SOL, NI DANS UN PLAN D'EAU. Toutes pratiques concernant l'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux et locaux, de même qu'à ceux des provinces ou des états. Les règlements peuvent varier selon l'endroit. Le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. EN TANT QUE VOTRE FOURNISSEUR, NOUS N'AVONS PAS DE CONTRÔLE SUR LES PRATIQUES DE MANAGEMENT NI SUR LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE PRODUIT. L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTE UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA RUBRIQUE 1 DE LA FDS : Utilisations identifiées. POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, les choix privilégiés comprennent l'acheminement du produit vers un endroit approuvé ou un spécialiste autorisé dans les domaines suivants: Incinérateur ou appareil pour la destruction thermique. Pour toute information additionnelle, consulter: Information sur la manutention et l'entreposage, section 7 de la fiche signalétique Information sur la stabilité et la réactivité, section 10 de la fiche signalétique Informations réglementaires, section 15 de la fiche signalétique

Méthodes de traitement et d'élimination des emballages usés: Les contenants vides doivent être recyclés ou éliminés par une installation agréée pour le traitement des déchets. Le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. Ne pas réutiliser les contenants pour un quelconque autre usage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Non réglementé pour le transport

Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)

Transport en vrac selon l'annexe I ou II de MARPOL 73/78 et le code IBC ou IGC	Not regulated for transport Consult IMO regulations before transporting ocean bulk
--	---

Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)

Not regulated for transport

Ces renseignements n'ont pas pour but de vous faire part de toutes les réglementations spécifiques ou des exigences/informations opérationnelles concernant ce produit. Les classifications du transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par des variations de réglementations d'une région ou d'un pays. Des informations additionnelles sur le système de transport peuvent être obtenues via des représentants autorisés ou le service clientèle. Il incombe à l'organisme chargé du transport de suivre toutes les lois applicables, les règles et réglementations relatives au transport de ce produit.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Liste canadienne intérieure des substances (DSL)

Toutes les substances présentes sont soit répertoriées dans les inventaires, exempts ou ont un certificat fournisseur.

16. AUTRES INFORMATIONS

Révision

Numéro d'identification: 4109740 / A208 / Date de création: 11/18/2024 / Version: 12.0

Si cette version de la FDS contient des modifications importantes par rapport à la version précédente, elles sont répertoriées ci-dessous ou indiquées par des doubles barres en gras dans la marge de gauche de ce document.

Les modifications portent sur l'identification, les dangers, les informations tox/écotox et l'ajout/le retrait des ingrédients, ainsi que sur les informations réglementaires, les informations sur les dangers, les utilisations, les mesures de gestion des risques et d'autres modifications réglementaires importantes du produit. Une explication détaillée des modifications peut être obtenue sur demande.

Légende

TWA	8-hr TWA
US WEEL	USA. Workplace Environmental Exposure Levels (WEEL)

Texte complet pour autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, rémunération et Loi sur la responsabilité; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DOT - Ministère des Transports; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; EHS - Substances extrêmement dangereuses; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises

dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MSHA - Administration de la sécurité et de la santé dans les mines; n.o.s. - Non spécifié; NFPA - Association National pour la protection contre le feu; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); RCRA - Loi sur la conservation et la remise en état des ressources; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SARA - Loi des États-Unis portant sur la modification et la ré-autorisation du super fonds; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Réglementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

DOW CHEMICAL CANADA ULC recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.

CA